

TRAITS DE RÉSISTANCE

Les Compagnons de la Libération : art, histoire et mémoire



N°3

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

L'Ordre de la Libération est institué par le général de Gaulle en 1940 afin de récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se sont signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire.

Deuxième ordre national français après la Légion d'honneur, et deuxième chancellerie nationale, l'Ordre de la Libération ne comporte qu'un seul titre, celui de **Compagnon de la Libération** et un insigne unique, la croix de la Libération. Au total, 1 038 croix de la Libération ont été décernées à des personnes physiques, 18 à des unités militaires et 5 à des communes françaises : Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein. Ce nombre restreint d'attribution donne à l'Ordre de la Libération un caractère exemplaire et fait de la croix de la Libération la distinction française la plus prestigieuse au titre de la Seconde Guerre mondiale.

ÉDITORIAL

MAXIME BOUCHET



Étudiant en deuxième année du double diplôme entre Sciences Po Paris et Sorbonne Université en histoire.

LOUISON CURLIER



Étudiante en deuxième année au collège universitaire de Sciences Po Paris.

Dans le cadre de notre formation à l'Institut d'Études Politiques de Paris, nous avons la chance d'effectuer cette année notre parcours civique au sein de l'Ordre de la Libération. Animés par le désir de faire vivre et de transmettre la mémoire des Compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance française, notamment auprès de notre génération, nous avons conçu une revue culturelle destinée à partager la diversité de leurs parcours.

À travers cette publication, nous proposons un regard contemporain sur leur engagement, en soulignant la manière dont la culture, qu'il s'agisse de littérature, de cinéma, d'arts visuels ou de musique, peut éclairer et prolonger leur héritage. Chaque trimestre, nous présenterons des œuvres relatives à une thématique que nous aurons choisie. Le premier numéro sera consacré à l'engagement de la jeunesse, un thème qui s'inscrit dans la volonté de transmission des valeurs de courage et de citoyenneté de l'Ordre de la Libération.

INTRODUCTION

Clef de voûte de la politique répressive allemande dès 1933, les camps de concentration deviennent, avec la Seconde Guerre mondiale, des lieux de martyre pour des populations venues de toute l'Europe. En France occupée, la déportation vers les camps de concentration constitue un élément central de la répression allemande visant les résistants. Les Juifs, quant à eux, sont envoyés dans les centres d'extermination. Le nombre de déportés au titre de la répression en France atteint des proportions considérables : jusqu'à la Libération, 88 597 personnes sont déportées à titre répressif dont environ 10 % de femmes. Parmi ces déportés, on compte une majorité de résistants.



On recherche. Le bureau de «renseignements aux familles», installé à l'hôtel Lutétia au retour des déportés (1945) © AFP © Mémorial de la Shoah

Unis par un courage sans bornes, ces résistants confrontés à l'acmé de l'horreur poursuivent souvent leur engagement au sein des camps. En dépit de l'entreprise de déshumanisation déployée par leurs tortionnaires, les femmes et les hommes s'astreignent à poursuivre la lutte, sans relâche. Cependant, une part importante d'entre eux ne survit pas à la déportation (près de 40%), en raison des mauvais traitements subis ou des représailles consécutives à leurs actes de résistance.

Ainsi, c'est afin d'honorer la mémoire des morts sans sépulture, ainsi que des survivants marqués à jamais par les horreurs endurées au nom de la défense de la France que nous avons décidé de consacrer ce numéro à la Déportation.

La déportation est un phénomène minoritaire au sein des 1038 Compagnons de la Libération : quarante-deux d'entre eux furent déportés, dont trois femmes, et seuls vingt-neuf revinrent. Pour autant, il n'est pas négligeable et nous entendons rendre compte de l'ampleur de leur sacrifice, ainsi que de celui de l'ensemble des résistants et résistantes déportés.

SOMMAIRE

MARTHE LEBON : LES CHEMINS DU RETOUR

"Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage", dessin de Marthe Lebon

6-7

LE MARTYRE DU GÉNÉRAL DELESTRAINT

Jean Bourcart, *Le Général Delestraint - La Résistance : de l'Armée secrète jusqu'à Dachau*. Éditions Perrin (2023)

8-9

RAVENSBRÜCK, LA CRÉATION COMME ACTE DE RÉSISTANCE

Foulard portant 154 signatures de déportées à Ravensbrück (1944) et Ceinture d'Andrée Le Tac (matricule 21658) à Ravensbrück

10-11

GERMAINE TILLION OU LA RÉSISTANCE PAR LE RIRE

Le Verfügbar aux Enfers, opérette de Germaine Tillion (1944-1945)

12-13

UN HOMMAGE OUBLIÉ AUX RÉSISTANTES DÉPORTÉES

Les statues "La Douleur" et "L'Espérance" dédiées à la mémoire des femmes résistantes françaises mortes en déportation

14-15

DE L'AFFICHE AU CINÉMA

Affiche de Paul Colin présentée au musée de l'Ordre de la Libération et La Dernière étape de Wanda Jakubowska

16-17

LÉONEL DE MOUSTIER : AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE

Podcast de la série *Compagnons de la Libération*, écrite par Aurélie Luneau et Jean Bulot, réalisée par Thomas Dutter pour Radio France.

18-19

DES CROQUIS EN DÉPORTATION

Les dessins de Jeannette L'Herminier et Violette Rougier-Lecoq réalisés en déportation

20-21

CONCLUSION

22-23

MARTHE LEBON : LES

Marthe Lebon n'a que dix-neuf ans lorsqu'elle s'engage dans un combat dont elle mesure pleinement à la fois les dangers et l'importance. Née le 28 octobre 1923 à Paris, elle entre en résistance dès 1942 au sein d'un réseau chargé d'organiser l'évasion et le rapatriement de pilotes alliés tombés en territoire occupé. Lorsque ce réseau est démantelé, elle s'interdit de renoncer à la lutte, malgré les menaces qui pèsent sur elle.

En juillet 1943, elle rejoint le Bureau des opérations aériennes (BOA), structure clandestine créée la même année par le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) afin de coordonner les parachutages et atterrissages clandestins alliés en zone Nord. Elle sert aussi bien comme agent de liaison que comme secrétaire - des postes discrets mais éminemment stratégiques dont dépend en partie le bon déroulement de nombreuses opérations aériennes.



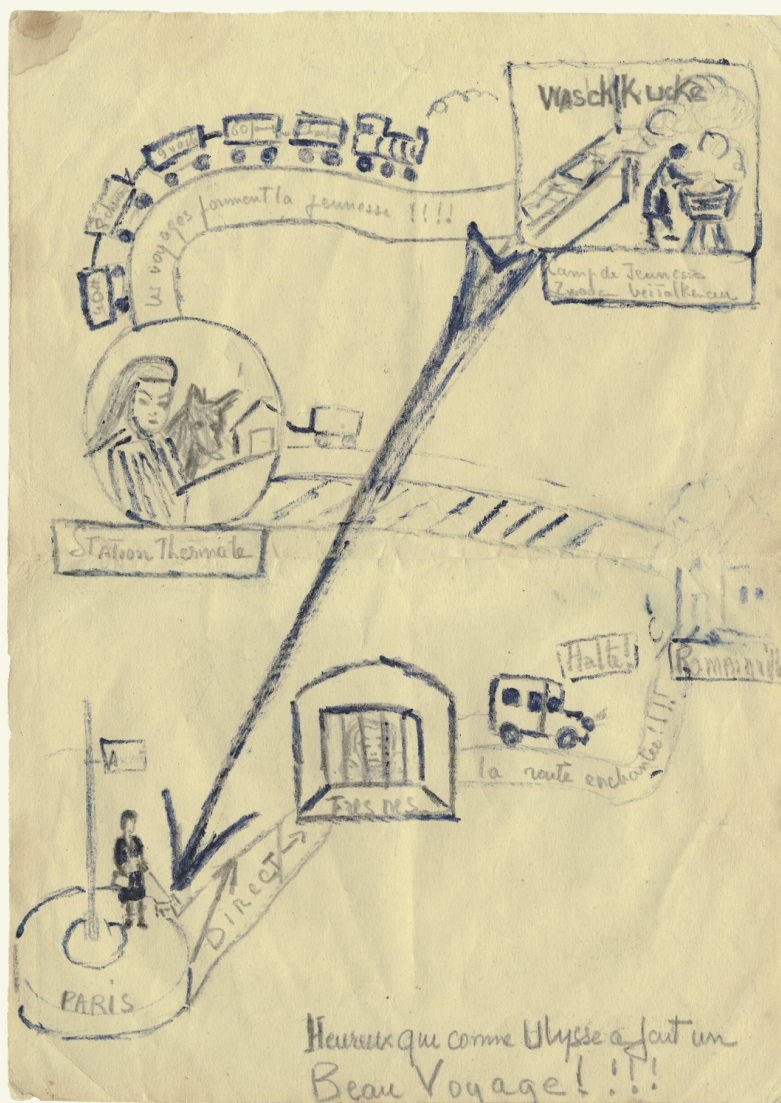
Marthe Lebon

Ces mois de clandestinité exigent d'elle une vigilance et une ténacité constantes. Traquée par la *Gestapo*, à l'instar de tous les membres de sa famille, elle tient pourtant, multipliant les missions périlleuses à Paris et en province. En novembre 1943, alors que la pression de l'ennemi n'a de cesse de s'intensifier, on lui propose d'être évacuée à Londres.

Elle refuse, et prend plutôt la direction du secrétariat du réseau d'opérations de la région C, qui comprend huit départements de l'Est du territoire. Épuisée mais déterminée, elle continue de se dévouer sans réserve à la lutte contre l'Occupant, et joue un rôle déterminant dans la réussite de plusieurs opérations aériennes.

CHEMINS DU RETOUR

En mars 1944, elle est finalement arrêtée. Surprise au travail par des policiers allemands, elle détruit sur-le-champ, face à eux, les documents compromettants qui se trouvent entre ses mains, évitant ainsi l'arrestation à un grand nombre d'agents et d'équipes de parachutage. Arrêtée, soumise à la torture pendant plusieurs semaines, elle parvient à ne livrer aucun renseignement déterminant.



Dessin de Marthe Lebon présenté au premier étage du musée de l'Ordre de la Libération

C'est de ce terrible voyage dont elle a choisi de témoigner en représentant les étapes de sa déportation par un dessin intitulé "Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage". Le choix de ce vers de Joachim du Bellay n'est pas anodin. Écrit en 1558 au retour d'un long exil romain vécu comme une épreuve, le sonnet exprime la nostalgie du foyer et le soulagement du retour ; non pas le triomphe du voyageur, mais l'épuisement de celui qui a survécu au voyage.

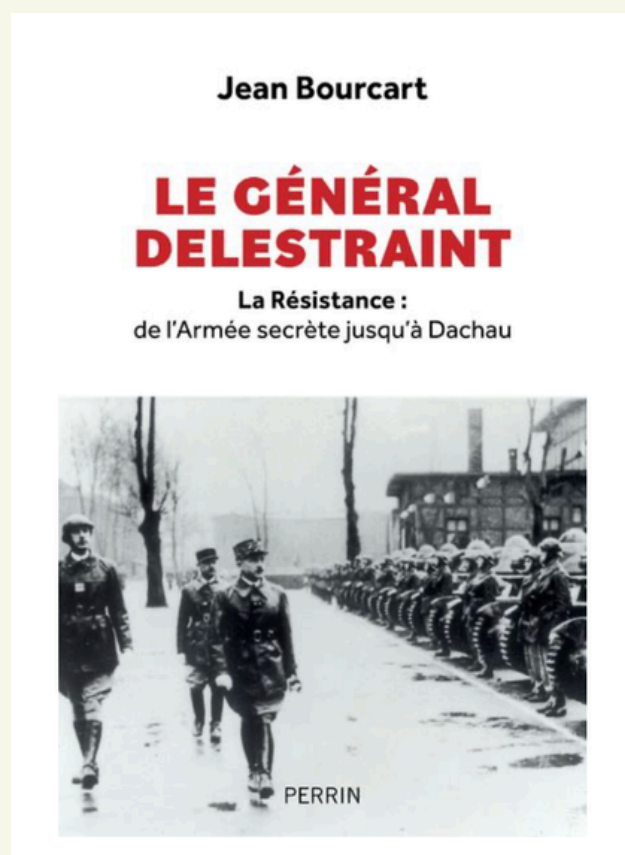
En le convoquant pour désigner sa propre déportation, Marthe Lebon fait preuve d'une ironie mordante, signe de sa pugnacité. Mais elle envisage, en creux, son retour. Tout comme Ulysse a mis des années à rentrer chez lui, au gré d'épreuves que rien ne rendait nécessaires sinon la volonté de survivre et de regagner les siens, Marthe Lebon rentrera.

Le dessin qui l'accompagne, traçant d'un crayon maladroit et précis à la fois les étapes de Paris à Zwodau, fait office de carte mentale autant que de mise en forme de l'horreur : donner une forme au chaos, une géographie à l'indicible.

Marthe Lebon avait vingt ans.

LE MARTYRE DU

Officier de chasseurs à pied, pionnier des chars de combat, chef de l'Armée secrète, déporté, assassiné à Dachau à dix jours de la libération du camp : la vie de Charles Delestraint est une leçon d'engagement. Jean Bourcart, historien militaire, lui consacre une biographie, dense et rigoureuse, parue en 2023, fruit d'une plongée dans des archives militaires et familiales longtemps inexploitées. Le résultat est une œuvre majeure qui rend enfin à Delestraint la place qui lui revient dans le panthéon des grands hommes.



Jean Bourcart, *Le Général Delestraint - La Résistance : de l'Armée secrète jusqu'à Dachau*. Éditions Perrin (2023)

L'ouvrage suit une progression chronologique stricte, des années de formation à Saint-Cyr jusqu'aux hommages posthumes, en passant par les tranchées du premier conflit mondial (Delestraint est prisonnier la majeure partie de la guerre), l'entre-deux-guerres, durant lequel il défend l'efficacité des chars, les combats de mai-juin 1940 et enfin la clandestinité. Ce choix structurel permet à Bourcart de montrer comment chaque étape de la vie de Delestraint prépare la suivante : l'officier de compagnie devient théoricien des blindés, le général de brigade devient chef du groupement cuirassé, et cet homme de commandement accepte enfin, à soixante-trois ans, de tout recommencer dans l'ombre.

Car c'est bien là le cœur du livre. En août 1942, Henri Frenay vient sonner à la porte du boulevard Voltaire à Bourg-en-Bresse, où Delestraint vit retiré depuis la défaite. Il lui propose de prendre la tête des formations paramilitaires des mouvements de résistance. Le général, qui ne connaît rien à la clandestinité, accepte sans hésiter. Il prend le pseudonyme de « Vidal », se met sous les ordres de son ancien subordonné, le général de Gaulle, et s'attelle à construire une armée dans l'ombre.

Bourcart restitue avec précision les tensions qui traversent cette entreprise : les conflits avec Frenay, soucieux de ne pas perdre la main sur le mouvement Combat, les difficultés à imposer une discipline militaire à des hommes parfois peu enclins à l'obéissance hiérarchique, la collaboration avec Jean Moulin, dont l'estime est immédiate et réciproque.

GÉNÉRAL DELESTRAINT

Le 9 juin 1943, Delestraint tombe hélas dans un guet-apens à la station de métro La Muette, à Paris. Trahi, il est arrêté, conduit rue des Saussaies, puis incarcéré à Fresnes. Sur lui, les Allemands découvrent une citation du philosophe Maurice Blondel "il est impossible d'adopter réellement l'attitude de l'abstention, car on est l'auteur de ce qu'on laisse comme de ce qu'on fait (...) ne pas vouloir, c'est donc toujours vouloir". Magnifique ode à l'action.

En prison, Delestraint sert la messe dans une cellule transformée en chapelle par un geôlier complice. Sa foi lui est d'un certain réconfort, il écrit à sa femme qu'il n'a agi que par devoir envers "Dieu et son pays". Au Struthof ensuite, il côtoie les généraux Frère et Jouffrault qui n'en sortiront pas vivants. À Dachau enfin, où il devient le chef naturel des résistants français du camp, il encourage les découragés, commente les journaux allemands, chante des airs d'opérette avec son voisin de baraque pour « garder du cœur au ventre ». Le portrait qui émerge est celui d'un homme qui n'abdique jamais. Le 19 avril 1945, à onze jours de la libération du camp, un SS l'emmène vers le crématoire et l'abat d'une balle dans la tête.

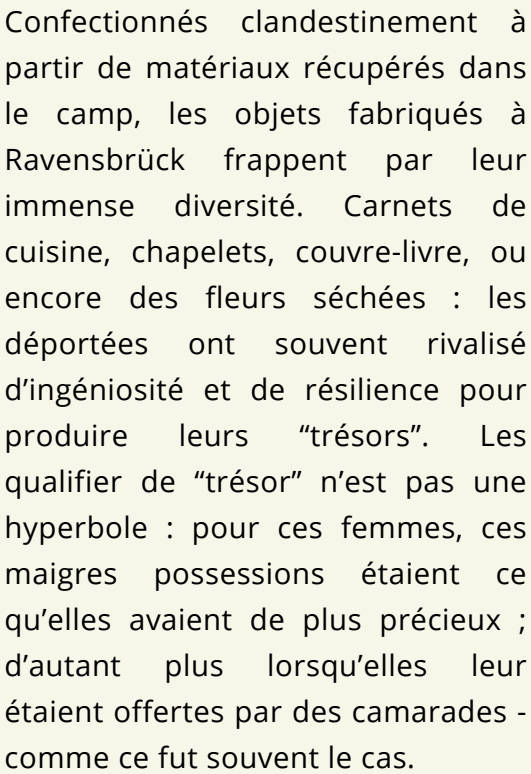


Le général Delestraint, 1938.

Ce qui frappe dans le travail de Bourcart, c'est le refus de toute hagiographie. Delestraint est présenté dans ses grandeurs mais aussi dans ses limites : un officier peut être trop respectueux de la hiérarchie pour porter ses convictions sur les chars au-delà de ce qu'elle tolérerait, un chef de la clandestinité «trop remarquable » dans les gares, qui peinait parfois à adopter les réflexes de survie qu'impose la vie souterraine.

Son nom est inscrit au Panthéon en novembre 1989 (la veille de la chute du mur de Berlin, ce qui condamne l'hommage à passer presque inaperçu), sans doute maigre reconnaissance de la Nation à l'un de ses fidèles serviteurs. Le livre de Jean Bourcart apparaît dès lors comme une réparation nécessaire à sa mémoire, destinée à être davantage connue et célébrée.

RAVENSBRÜCK, LA CRÉATION



Foulard portant les signatures de 154 déportées de Ravensbrück (1944)

De tous les objets produits à Ravensbrück, nous avons choisi d'en présenter deux , qui sont conservés au musée de l'Ordre de la Libération : le foulard portant la signature de 154 déportées, et la ceinture d'Andrée Le Tac.

COMME ACTE DE RÉSISTANCE

Symbole éclatant de l'unité des déportées, le foulard signé par 154 d'entre elles impressionne autant par la puissance de sa symbolique que par la modestie des moyens ayant permis sa réalisation. Coiffé de l'inscription "FKL Ravensbrück 1944", FKL signifiant *Frauen Konzentrationslager* ("camp de concentration pour femmes"), il circule de mains en mains jusqu'à être signé par 154 des déportées françaises à l'insu des Allemands. Des noms illustres, comme celui de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, en côtoient d'autres, injustement méconnus ; mais tous partagent le même élan de camaraderie et d'espoir.



Ceinture d'Andrée Le Tac (matricule 21658) à Ravensbrück

Évacuée par le premier convoi rentré en France depuis Ravensbrück, Denise Fournier - ayant passé quinze mois au camp - fut chargée de conserver le précieux foulard, ce qu'elle fit. Pour que jamais le temps n'efface les marques de la solidarité unissant les Françaises de Ravensbrück, les noms furent brodés, faute d'en avoir eu les moyens au camp. Aujourd'hui encore, ceux-ci demeurent, tel un rappel de la pugnacité de ces femmes.

Par contraste avec l'effort collectif que constitue le foulard, la ceinture d'André Le Tac née Conte est bien plus personnelle. Résistante membre du réseau Overcloud, elle brode, outre le nom du camp où elle est déportée suite à son arrestation, son numéro de matricule (21658) ainsi que le block auquel elle a été assignée (32).

Mais la ceinture est également une source d'information précieuse sur la vie du camp : Andrée Le Tac y dessine des scènes de la vie du camp, où des détenues s'attellent à des tâches difficiles.

En somme, qu'il s'agisse des 154 signataires du foulard ou de n'importe quelle autre déportée ayant bravé l'interdit pour produire un "trésor" qu'elle chérit tout au long de sa vie au camp, à travers leurs productions se dessine en creux le portrait de femmes attachées à préserver leur dignité. Redoublant d'ingéniosité pour se procurer les matériaux nécessaires, et rivalisant de créativité dans la production des objets, les déportées du camp de Ravensbrück n'ont jamais renoncé à leur humanité, alors même que tout œuvrait à la destruction de cette dernière.

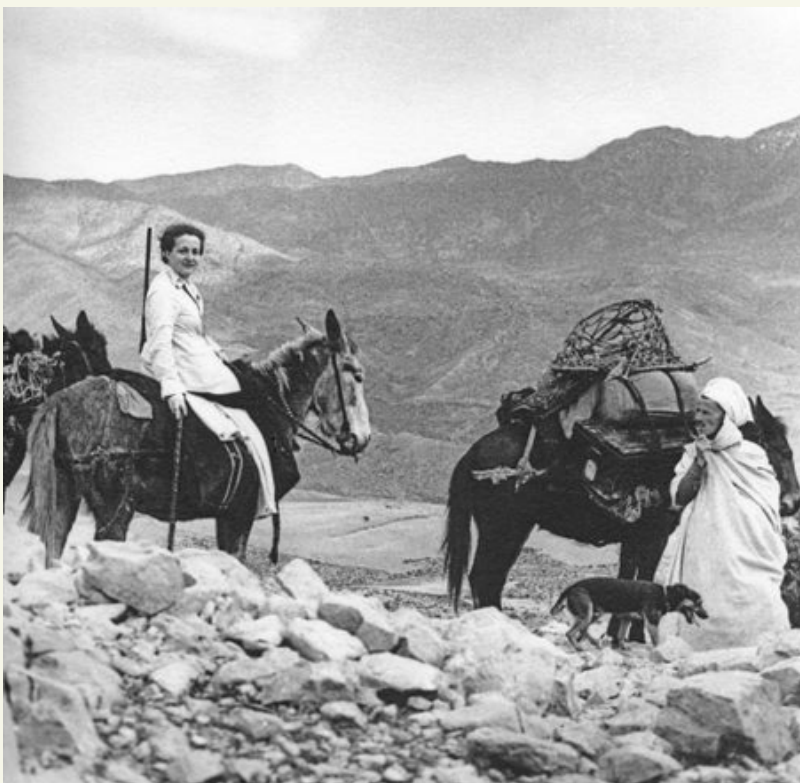
En cela, les objets qu'elles ont tenu à rapporter de déportation sont un témoignage essentiel de leur résilience, même au cœur des pires violences concentrationnaires.

GERMAINE TILLION OU LA

À peine rescapée de Ravensbrück, Germaine Tillion ne tarde pas à s'affirmer comme une figure centrale parmi les survivantes du camp en assistant, en 1947, aux procès de ses fonctionnaires en qualité de représentante de l'ensemble des déportées résistantes françaises. Pourtant, si son immense travail historiographique, culminant dans l'ultime édition de son ouvrage *Ravensbrück* parue en 1988, est désormais reconnu, une autre de ses productions jouit d'une célébrité moindre : *Le Verfügbar aux Enfers*.

Ethnologue reconnue lorsque la guerre éclate, Germaine Tillion s'engage dès juin 1940 au sein du réseau dit du musée de l'Homme avec sa mère, Émilie Tillion. Après la trahison d'un membre du réseau en 1942, mère et fille sont déportées au camp de Ravensbrück, où Émilie Tillion est gazée en 1945.

Néanmoins, par un contraste saisissant avec l'horreur inhérente à la vie dans le camp, *Le Verfügbar aux Enfers* est rédigé par Tillion sous la forme légère d'une opérette. Mêlant dialogues humoristiques, danses et chansonnettes empruntant aux mélodies populaires de l'époque, l'opérette est pour Tillion et ses compagnes une forme de résistance originale, par le rire, à la barbarie.



Germaine Tillion, photographiée en 1935 en Algérie
durant ses recherches ethnographiques au sein de la
société des Chaouias.

© Association Germaine Tillion

Signifiant littéralement « disponible » en allemand, être *Verfügbar* revêtait au camp une signification funeste. Étaient *Verfügbar* celles qui, n'ayant pu faire valoir d'aptitudes particulières, étaient assignées aux travaux les plus repoussants ; comme le ramassage des cadavres. En dépit de la piètre condition des *Verfügbar*, certaines des Françaises de Ravensbrück ont volontairement endossé ce rôle, refusant de travailler pour l'ennemi.

RÉSISTANCE PAR LE RIRE

Dès lors, face à la hideur indicible de sa vie à Ravensbrück, Germaine Tillion résiste en écrivant, cachée au fond d'une caisse. Si Tillion en est l'auteur génial, *Le Verfügbar aux Enfers* n'a pu naître qu'en raison de la complicité des détenues de Ravensbrück, qui lui ont fourni papier et protection indispensables à la rédaction de l'opérette. C'est aussi grâce à ces-dernières que *Le Verfügbar* est parvenu jusqu'à nous. En avril 1945, dans le chaos de la libération du camp, son amie Jacqueline d'Alincourt sort en cachette le livret de l'opérette, qu'elle remet ensuite à Germaine Tillion.

Sans doute *Le Verfügbar* fût-il chéri par les compagnes de Germaine Tillion : alors que tout autour d'elles prête à la gravité, l'opérette ose être comique. Elle s'ouvre sur la présentation par un naturaliste pseudo-conférencier qui déclare : « Vous savez déjà que l'objet de ma conférence est l'étude approfondie d'une nouvelle espèce zoologique, celle des Verfügbar... Le terme Verfügbar appartient au dialecte germanicon et signifie « disponible »... Je vais maintenant vous présenter un spécimen de l'Espèce pour que nous puissions en dégager les caractères essentiels. ». Lui répond un chœur de *Verfügbar*, qui conserve une bonne humeur inaltérable en dépit de ses déconvenues.

Là réside le génie de Tillion : en tournant en dérision leur détention, elle refuse de céder au désespoir. Par l'intermédiaire du naturaliste, elle décrit – et rit – de sa propre déchéance physique, sans jamais s'en attendre. Par l'écriture et la représentation de l'opérette, elle combat la déshumanisation imposée aux déportées par le système concentrationnaire.



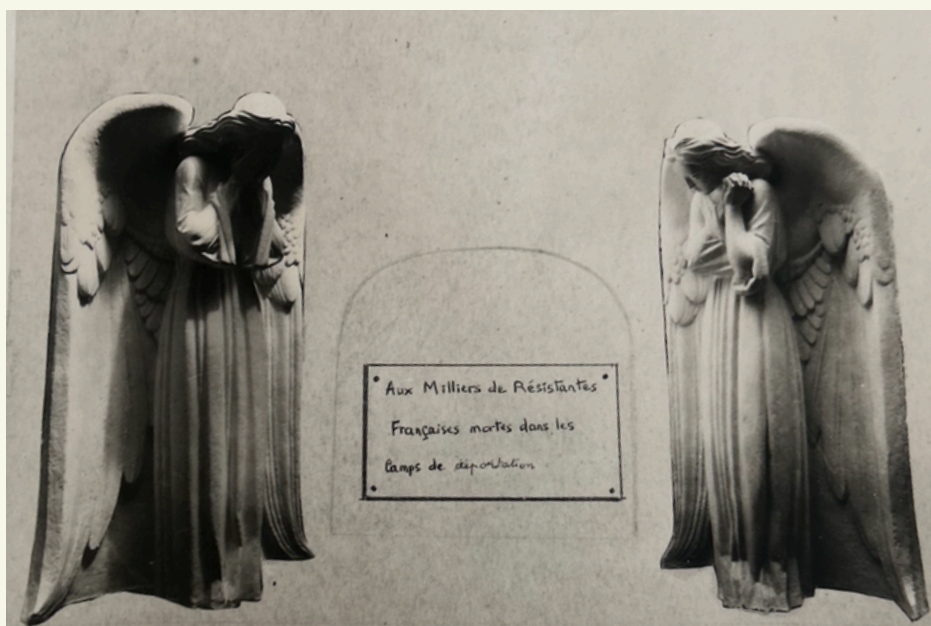
Manuscrit original de l'opérette *Le Verfügbar aux Enfers*, 1944

Après la guerre, elle explique son geste en affirmant que « voir son propre malheur à distance permet de mieux lui résister ». Néanmoins, elle refuse longtemps de faire représenter *Le Verfügbar*, craignant l'incompréhension du public face à l'humour grinçant qu'elle y déploie.

C'est finalement pour la célébration du centenaire de Germaine Tillion, en 2007, que *Le Verfügbar* est créé au Théâtre du Châtelet, à Paris. Ces représentations pionnières ont inauguré une série de créations de l'opérette, dont l'éclairage cru qu'il jette sur la vie du camp n'a de cesse de captiver son public.

UN HOMMAGE OUBLIÉ AUX

Véritable « impôt du sang » imposé aux femmes engagées au service de la défense de la France, la déportation des résistantes demeure aujourd'hui un phénomène méconnu. Pourtant, il fut un temps où la nation reconnaissante entendait élever un souvenir à la mémoire de leur sacrifice, afin d'en conjurer l'oubli.



Collage réalisé à partir de photographies des maquettes pour illustrer le projet de crypte

Déportée à Ravensbrück comme des milliers d'autres femmes pour faits de résistance, Gabrielle Pénin de la Raudière consacre, dès son retour des camps, son énergie à l'érection d'un monument destiné à rendre hommage à ses compagnes ayant succombé aux sévices des camps de concentration. Affaiblie par les cruautés de la déportation, elle meurt en juin 1950. Pour autant, avec elle ne s'éteint pas son projet de monument « aux milliers de résistantes françaises mortes dans les camps de déportation allemands ».

Dès décembre de la même année, une association est créée afin de mener à bien ce projet. À force de volonté, il fut obtenu qu'un monument et une crypte soient aménagés square Willette, aujourd'hui Square Louise-Michel, au pied de la Butte Montmartre à Paris. L'hommage semble d'autant plus indispensable que l'ampleur du phénomène est inédite. Parmi les 89 000 déportés par mesure de répression depuis la France, environ 10% sont des femmes, ayant tout sacrifié pour la France – jusqu'à leur vie, pour celles qui ne reviennent jamais.

Au vu du nombre vertigineux de femmes composant ce « terrible cortège », il fut décidé d'ériger à l'entrée de la crypte deux allégories, figurant « La Douleur » et « l'Espérance » : la Douleur, immense face à l'horreur de ces vies volées par la barbarie, mais déjà l'Espérance de voir se pérenniser la liberté pour laquelle elles se sont sacrifiées.

RÉSISTANTES DÉPORTÉES

C'est alors vers nul autre que le sculpteur Henri Lagriffoul, auteur du bas-relief de la Déportation du mémorial de la France combattante au Mont-Valérien, que l'association se tourne afin de réaliser ces statues. Deux maquettes furent bien réalisées par celui-ci, mais sans que jamais leurs homologues en pierre ne voient le jour. Un tel revirement semble incompréhensible : comment un tel projet, auquel l'État avait en prime accordé son soutien moral et financier, peut-il être abandonné ? La réponse frappe par son prosaïsme : le kafkaïen dédale de démarches administratives nécessaires à l'érection du monument eut raison de ce dernier.



Les maquettes des anges dans le musée de l'Ordre de la Libération

À mesure que le temps passait infructueusement et que les devis ne cessaient d'augmenter, l'association, mue par une volonté inaltérable, renonça à son monument montmartrois au profit de l'érection des modèles en plâtre dans un lieu clos. Si une multitude de lieux furent envisagés, de la crypte de la Madeleine à celle du Panthéon, les allégories ne trouvèrent jamais de foyer.

Ce n'est que près d'un quart de siècle après l'initiation du projet par sa mère Gabrielle que Amaury Pénin de la Raudière entreprit de sortir celui-ci des limbes imposées par leur errance. En 1975, année internationale de la femme, il sollicite le renfort d'Anne-Aymone Giscard d'Estaing, épouse du président de la République, afin qu'enfin l'hommage puisse être rendu aux femmes victimes de la déportation.

Sensible à sa démarche, Anne-Aymone Giscard d'Estaing sollicita le gouverneur des Invalides, le général de Grancey. Celui-ci ne pouvant prendre en charge les statues, c'est vers le musée de l'Ordre de la Libération que les espoirs se tournèrent en dernier lieu. Le chancelier de l'Ordre, Claude Hettier de Boislambert, accepta à l'occasion de la rénovation de la chancellerie, d'accueillir les statues.

Aujourd'hui encore, les maquettes de la Douleur et de l'Espérance encadrent l'escalier central qui mène à la galerie de la Déportation du musée. Après des décennies d'incertitude, l'hommage n'ayant que trop tardé peut finalement être rendu à ces femmes, dont le souvenir du sacrifice ultime réalisé au service de la France doit être perpétué pour l'édification des générations à venir.

DE L’AFFICHE

Le musée de l’Ordre de la Libération présente dans sa galerie dédiée à la déportation une affiche signée Paul Colin. Sur fond de fumée noire en volutes, un corps en tenue rayée de détenu, bleue et blanche, traversée de fils barbelés dessinés à même le tissu, bascule dans le vide, sans tête, ou plutôt sans visage. Les mains sont ouvertes, les jambes fléchies dans un mouvement qui hésite entre la chute et la contorsion. Il n’y a pas de bourreau visible, pas de décor identifiable, seulement cette silhouette dépouillée d’identité, engloutie dans un nuage sombre qui occupe presque toute la surface de l’image.



Affiche de Paul Colin présentée au premier étage du musée de l’Ordre de la Libération

Paul Colin, affichiste de renom dont la carrière s'étend des années folles à l'après-guerre, signe ici l'une de ses œuvres les plus sombres. Lui qui avait bâti sa réputation sur les affiches de cabaret et les célébrations de la modernité parisienne des années 1920, déploie dans cette composition un tout autre registre. La palette est réduite à quelques tons : le blanc du fond, le noir des volutes, les rayures bleues et blanches du vêtement. La figure humaine sans visage pourrait être celle de n'importe quel déporté : c'est cette absence qui fait la force de l'image. Les barbelés intégrés au costume achèvent enfin de montrer l'enfermement : le décor de camp n'a pas besoin d'être montré pour être compris.

L'affiche fut ensuite reprise pour annoncer *La Dernière Étape*. Le texte alors ajouté en haut de l'affiche la proclamait « le premier film sur les camps de concentration ». Ce titre n'était pas usurpé. *La Dernière Étape* est en effet la première fiction dont l'action se déroule quasi entièrement à l'intérieur du camp d'Auschwitz-Birkenau. Son auteure, Wanda Jakubowska, cinéaste polonaise et résistante communiste, avait elle-même été déportée à Auschwitz en 1943.

AU CINÉMA

Elle y avait décidé, dès son arrivée, de faire un film, collectant mentalement les témoignages de ses compagnes de déportation, faute de pouvoir écrire quoi que ce soit. Libérée, elle tourna son film à l'été 1947, sur les lieux mêmes du crime, dans des baraquements partiellement restaurés, avec plusieurs centaines de figurantes dont beaucoup étaient d'anciennes déportées.

Le film suit plusieurs femmes enfermées dans le camp : Helena, prisonnière politique polonaise, et Martha, déportée juive dont le personnage s'inspire de Mala Zimetbaum, résistante belge exécutée à Auschwitz en 1944. La première partie, de nature presque documentaire, reconstitue avec précision le quotidien de la déportation, des appels interminables, à la sélection sur la rampe, aux Kommandos de travail. La fumée noire, enfin, qui monte des crématoires. La seconde partie verse davantage dans le récit de résistance et d'héroïsme collectif que les autorités polonaises d'alors appelaient de leurs vœux. Ce tiraillement entre témoignage et propagande constitue aussi l'une des tensions fondamentales du film et l'une des plus instructives pour qui veut comprendre les conditions dans lesquelles une telle œuvre pouvait voir le jour en 1947.



Wanda Jakubowska pendant le tournage de *La Dernière étape* en 1947.

Distribué dans près de cinquante pays, *La Dernière Étape* a constitué pour des générations de spectateurs la première image cinématographique de Birkenau. Certains de ses plans furent même intégrés, sans mention de source, dans le montage de *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais (1956), tant ils ressemblaient à des images d'archives. L'affiche de Paul Colin exposée au musée de l'Ordre de la Libération retrouve ainsi une part de sa première nature : avant d'annoncer un film, elle disait déjà la violence de l'univers concentrationnaire.

LÉONEL DE MOUSTIER



Le député Léonel de Moustier

Le 6 juin 1944, tandis que les Alliés forcent les défenses ennemies sur les plages de Normandie, Léonel de Moustier n'apprend la nouvelle qu'à travers les barreaux de la prison de Besançon. Il ne survivra pas à la libération de sa patrie : déporté en Allemagne, il meurt le 8 mars 1945 au camp de Neuengamme, à 62 ans, quelques semaines seulement avant la fin de la guerre.

Issu d'une lignée de serviteurs de l'État (son grand-père fut ambassadeur du Second Empire, son père député de la République), Léonel de Moustier incarne cette droite française qui, comme le notent Aurélie Luneau et Jean Bulot, « s'est progressivement ralliée à la République ». Élu conseiller général en 1910, puis député du Doubs en 1928, il appartient à cette aristocratie attachée aux idéaux républicains, qu'il servira jusqu'au sacrifice ultime.

En septembre 1939, à 57 ans, père de douze enfants, rien ne l'oblige à rejoindre le front : il le décidera tout de même. La guerre frappe d'emblée sa famille en emportant son fils Georges, mort pour la France le 7 octobre 1939. Léonel, lui, demeure sous les drapeaux dans les premiers mois du conflit, fort de sa foi en Dieu et en sa patrie.

Lorsque l'ennemi perce les lignes françaises au printemps 1940, il est parmi ceux qui refusent la débâcle. Avec ses trois cents hommes, il rejoint Dunkerque et participe au sauvetage du corps expéditionnaire britannique, un épisode où le rôle de l'armée française reste d'ailleurs trop souvent méconnu. Après un bref séjour au Royaume-Uni, il rentre en France pour assister à l'agonie de la IIIe République.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE

Le coup fatal est porté à Vichy le 10 juillet 1940. Malgré les pressions économiques exercées par Laval, de Moustier est alors chef d'entreprise et grand propriétaire terrien, il refuse d'accorder les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Il est, ce jour-là, le seul parlementaire de sa famille politique présent à voter contre l'abolition de la République, aux côtés de 79 autres élus.

Dans le Doubs occupé, la résistance s'organise rapidement. Dès 1941, son château de Bournel devient un refuge pour les prisonniers évadés, les aviateurs alliés, puis les réfractaires au Service du Travail Obligatoire et les maquisards. Responsable du Bureau des opérations aériennes de la région D pour les services secrets de la France libre, il coordonne le repérage des terrains et l'organisation des parachutages clandestins.

L'étau se resserre. En juillet 1943, son fils Guy est arrêté par la *Gestapo*, avant d'être libéré quelques jours plus tard. Fin août, les Allemands reviennent à Bournel. Sans trouver ni matériel ni résistants, ils arrêtent Léonel ainsi que deux de ses fils, Guy et Henri. Incarcérés à la prison de Besançon, ils y sont au même moment que le jeune Henri Fertet, fusillé à seize ans.

Le 5 avril 1944, l'ordre de départ arrive. Les prisonniers transitent par Compiègne. Le 14 juillet, Léonel de Moustier apprend son transfert en Allemagne avec 1 500 autres détenus. Déporté à Neuengamme, il refuse tout traitement de faveur. Affecté au kommando de Bremen-Farge, son état de santé se détériore inexorablement. Il s'éteint le 8 mars 1945.



Un podcast à retrouver sur les sites de l'Ordre de la Libération et de Radio France

Le 26 septembre, son corps est rapatrié en France à bord du contre-torpilleur *Tigre*. Il est inhumé dans son domaine familial, aux côtés de son fils mort en 1939. En octobre, la République restaurée le reconnaît à titre posthume Compagnon de la Libération.

Un épisode de la série de podcasts *Compagnons de la Libération*, diffusée sur Radio France, lui est consacré. Réalisé par Thomas Dutter, écrit par Aurélie Luneau et Jean Bulot, il retrace la vie d'un homme qui fit de la République non pas seulement un idéal, mais une raison de vivre.

CROQUIS EN DÉPORTATION

Ni l'une ni l'autre n'avait appris à dessiner, pourtant, toutes deux ont produit, en déportation, des œuvres véritablement "extraordinaires". Les croquis de Jeannette L'Herminier et de Violette Rougier-Lecoq ne se ressemblent pas et ne poursuivent pas le même but, mais ils sont nés dans les mêmes conditions : la clandestinité, l'urgence et le risque.

Jeannette L'Herminier

Arrêtée en septembre 1943 pour avoir hébergé un parachutiste américain dans son appartement parisien, L'Herminier est déportée à Ravensbrück en février 1944 puis transférée au kommando de travail d'Holleischen, où elle sera libérée le 5 mai 1945. Au Block 22, elle ramasse un crayon qui traînait sur le sol. Si elle ne sait pas vraiment dessiner, elle commence quand même. 148 croquis plus tard, ses camarades les exfiltreront cousus dans leurs vêtements.



Ces dessins transmettent l'image de la vie, oui la vie, même dans les camps. Les femmes y sont coiffées, bien tenues, parfois ceinturées. Les visages sont vides car, Jeannette L'Herminier l'explique rétrospectivement, elle ne se sent pas assez douée en dessin pour réaliser le visage de ses camarades. Ne doit-on pas plutôt y voir une volonté de préserver une forme d'universalité, comme si ces femmes pouvaient représenter toutes les déportées, au-delà des identités déjà méthodiquement effacées par le camp ? Ou bien faut-il y lire le refus de montrer ces visages décharnés, comme une forme de pudeur face à la souffrance des femmes représentées ?

Elle demandait en tout cas à ses modèles de « ne pas trop se négliger pour rester Françaises malgré tout ». Son objectif est bien de contrer le processus de déshumanisation, dessin par dessin.

À L'OMBRE DES MIRADORS

Violette Rougier-Lecoq

Arrêtée en août 1942 après l'infiltration du réseau Gloria, Rougier-Lecoq est déportée à Ravensbrück en octobre 1943 dans un convoi de résistantes classées NN (Nuit et Brouillard). Elle est libérée en avril 1945 par la Croix-Rouge suédoise.



Elle dessine à l'infirmerie, sur du papier de radiologie ou du vélin noir, à la craie ou à l'encre. Ce qu'elle dessine, c'est le camp tel qu'il est : les appels sous la pluie, les baraquements surchargés, les charrettes, les colonnes de détenues. Ces dessins ne sont pas faits pour reconforter, mais pour prouver, pour illustrer, pour se rappeler. Ils seront utilisés comme pièces à conviction au procès de Ravensbrück à Hambourg en 1946-1947. En 1948, Rougier-Lecoq les rassemble dans un album, *Témoignages*, 36 dessins à la plume.

Les deux démarches semblent à l'opposé l'une de l'autre : L'Herminier efface l'horreur pour préserver quelque chose d'humain, Rougier-Lecoq la met au premier plan. Mais toutes deux dessinent en cachette, sans matériel, en prenant des risques réels. Toutes deux organisent aussi la transmission de leurs œuvres pendant leur détention, conscientes que ces images seraient nécessaires après. Cette tension entre montrer l'horreur ou redonner de la dignité n'est pas, enfin, une contradiction, mais plutôt deux manières différentes de rendre compte d'une expérience commune et d'une mémoire partagée de la déportation.

CONCLUSION

Ce numéro s'est voulu un parcours à travers des formes de résistance que la déportation n'a pas réussi à éteindre. Résistance par le dessin, comme chez L'Herminier et Rougier-Lecoq, qui ont tenu le crayon en cachette pour ne pas laisser disparaître ce qu'elles voyaient. Résistance par l'écriture et le rire, comme chez Germaine Tillion, qui a transformé l'horreur du camp en opérette pour mieux lui tenir tête, cachée au fond d'une caisse. Résistance par les objets aussi : un foulard qui circule de mains en mains jusqu'à porter 154 signatures, une ceinture où est brodé un numéro de matricule. Des gestes qui peuvent sembler modestes face à l'ampleur du système concentrationnaire, et pourtant décisifs car c'est précisément là, dans ces productions clandestines et fragiles, que se joue le refus de la déshumanisation.



Arrivée des soldats américains à Mauthausen, en mai 1945. © Archives nationales des Etats-Unis (NARA)

Ces actes ne sont pas anecdotiques, ils disent quelque chose d'essentiel sur ce que signifie résister lorsqu'on a perdu ses biens, son nom, sa liberté. Ils disent aussi ce que coûte, concrètement, l'engagement dans la libération de la France. Quarante-deux Compagnons de la Libération déportés, dont quinze qui ne sont pas rentrés. Les statues de la Douleur et de l'Espérance, enfin, longtemps sans foyer, ont fini par trouver leur place au musée. C'est peut-être l'image qui résume le mieux ce numéro : un hommage qui a failli ne jamais avoir lieu, et qui pourtant demeure. Un rappel que la mémoire exige un effort continu pour ne pas disparaître.

L'AVENIR DE LA REVUE

Permettez-nous, enfin, de vous adresser quelques mots de remerciements. Ce numéro est le dernier d'une aventure de plus d'un an, riche en découvertes et en rencontres, et il est désormais temps pour nous de passer le témoin.

Nos remerciements les plus sincères vont à l'ensemble de l'équipe de l'Ordre de la Libération, qui nous a accompagnés, guidés et soutenus avec enthousiasme tout au long de cette démarche. Nous pensons tout particulièrement à madame Aurélie Loison, secrétaire générale, ainsi qu'à monsieur Vladimir Trouplin, directeur-conservateur du musée de l'Ordre. Et bien sûr, une pensée toute spéciale à madame Emma Pollo, pour sa confiance et son soutien indéfectible depuis le premier jour.

Du Japon à l'Italie, comptez sur nous pour continuer à faire rayonner la mémoire des Compagnons de la Libération à travers le monde.

À bientôt !

Les prochains numéros de *Traits de Résistance* seront assurés par Candice Giraudier, étudiante à Sciences Po, qui se présente à vous :

Dans le cadre de ma formation à l'Institut d'Études Politiques de Paris, j'ai la chance d'effectuer mon parcours civique au sein de l'Ordre de la Libération et de reprendre ainsi la responsabilité de la rédaction de la revue *Traits de Résistance*.

Je souhaite perpétuer ainsi la mémoire des Compagnons de la libération et des médaillés de la Résistance française en conservant un regard contemporain sur ces héros, aux profils et parcours si richement variés, à travers diverses productions artistiques.

J'espère que cette revue culturelle continuera la transmission, notamment auprès de ma génération, des valeurs de citoyenneté et de courage dont ont fait preuve les Compagnons à travers leurs multiples engagements et qui restent aujourd'hui la richesse de notre pays.

Je remercie les équipes de l'Ordre de la Libération ainsi que Maxime Bouchet et Louison Curlier pour leur confiance et vous donne rendez-vous au prochain numéro !

